

Direction des prestations
et de l'action sociale

Aide au projet pour les jeunes

Merci de compléter cet imprimé au stylo noir.

Numéro de Sécurité sociale : ou Numéro allocataire :

**le demandeur n'est pas allocataire
de la Caf de la Seine-Saint-Denis**

Vous avez moins de 26 ans et vous avez un projet personnel individuel de citoyenneté, de mobilité, de solidarité, d'initiatives locales, de voyage en autonomie ? Si vous remplissez les conditions, vous pouvez demander une aide financière individuelle.

Vous pouvez demander l'aide si

Vous êtes âgé de 16 à 25 ans (18 ans pour un voyage en autonomie).

Vous habitez dans votre logement et vous êtes allocataire ou vous habitez chez vos parents et ils bénéficient d'une prestation de la Caf.

Vous avez un projet individuel accompagné par une structure jeunesse, services jeunesse municipaux, foyers aide sociale à l'enfance, services sociaux, missions locales, PAEJ (Point Accueil et Écoute Jeunes), PIJ (Point Information Jeunesse), BIJ (Bureau Information Jeunesse), centres sociaux.

Votre projet fait l'objet d'un cofinancement.

Vous pouvez demander une aide au projet pour les jeunes jusqu'à 1 500 €.

Pour constituer votre demande

Vous devez remplir le formulaire en intégralité.

La structure jeunesse qui vous accompagne complète la partie qui la concerne.

Le formulaire et les pièces justificatives doivent être envoyés au plus tard 3 mois après le début du projet à l'adresse suivante :

**CAF DE LA SEINE-SAINT-DENIS
93024 - BOBIGNY CEDEX**

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur caf.fr > Ma Caf > Vie personnelle

Bon à savoir

Sont exclus :

- les dépenses pour de l'équipement informatique et des frais de scolarité,
- les projets collectifs déjà financés par la Caf,
- les frais liés au permis de conduire.

Vous devez compléter vous-même ce formulaire, les demandes complétées par la structure jeunesse seront refusées.



000000205080000000



